|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/WP.29/2024/78 |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | Distr. générale2 avril 2024FrançaisOriginal : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

**Forum mondial de l’harmonisation
des Règlements concernant les véhicules**

**193e session**

Genève, 25-28 juin 2024

Point 14.2.1 de l’ordre du jour provisoire

**Examen et mise aux voix par le Comité exécutif des projets de RTM ONU
ou d’amendements à des RTM ONU existants, s’il y a lieu :**

**Propositions d’amendements à des RTM ONU, s’il y a lieu**

 Proposition de rapport final sur l’état d’avancement
de l’élaboration de l’amendement 3 au RTM ONU no 9 (Sécurité des piétons) sur les systèmes actifs
de protection des piétons

 Communication du Groupe de travail de la sécurité passive[[1]](#footnote-2)\*

Le texte ci-après, adopté par le Groupe de travail de la sécurité passive (GRSP) à sa soixante-quatorzième session (ECE/TRANS/WP.29/GRSP/74, par. 5), est fondé sur le document informel GRSP-74-11-Rev.1, tel que reproduit à l’annexe II du rapport. Il est soumis au Forum mondial de l’harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) et au Comité exécutif de l’Accord de 1998 (AC.3) pour examen à leurs sessions de juin 2024.

 Rapport final sur l’état d’avancement de l’élaboration
de l’amendement 3 au RTM ONU no 9 (Sécurité des piétons) sur les systèmes actifs de protection des piétons

 I. Introduction

1. La République de Corée a demandé au GRSP, ainsi qu’au WP.29 et à l’AC.3, de transformer l’équipe spéciale des systèmes actifs de protection des piétons en groupe de travail informel (groupe DPPS). Le WP.29 et l’AC.3 ont approuvé cette demande à leurs 174e et cinquante-deuxième sessions, en mars 2018.

2. Aux 184e, 187e et 190e sessions du WP.29, le WP.29 et l’AC.3 ont approuvé la prolongation du mandat du groupe jusqu’en novembre 2022, puis novembre 2023 et enfin jusqu’en mai 2024.

 II. Objectifs du groupe de travail informel

3. L’objectif du groupe DPPS était d’élaborer des propositions de procédures d’essai pour les systèmes actifs de protection des piétons (DPPS). Toutefois, il a également décidé d’élaborer au besoin de nouvelles prescriptions, plus détaillées, afin que la nouvelle procédure garantisse que les systèmes déployables s’activent comme prévu pour protéger les piétons et les autres usagers de la route vulnérables, et qu’ils offrent au minimum le même niveau de protection aux piétons et aux autres usagers de la route vulnérables que les systèmes non déployables. En conséquence, des amendements aux sections pertinentes du RTM ONU no 9 ont été proposés.

 III. Résumé des activités du groupe de travail informel

4. L’organisation du groupe de travail informel a été confirmée comme suit :

Président : Jinseop PARK (République de Corée/Korea Testing and Research Institute (KATRI))

Secrétaire :

− Première et deuxième réunions du groupe : Thomas Kinsky (Opel/Organisation internationale des constructeurs d’automobiles (OICA)) ;

− De la troisième à la vingt-sixième réunion du groupe : Irina Dausse (Renault/Organisation internationale des constructeurs d’automobiles (OICA)).

Plusieurs sous-groupes ont été formés afin de faciliter les discussions techniques approfondies menées sur l’élément de frappe de vérification, la tête d’essai, la zone de détection, la qualification des modèles de corps humain et la procédure de simulation, etc.

5. Les modèles de véhicules génériques et la nouvelle procédure de qualification des modèles de corps humains sont disponibles dans l’additif 5 de la R.M.1 et sont susceptibles d’être mis à jour, sous réserve de la disponibilité de nouvelles versions des logiciels et de l’accord du GRSP.

6. À l’avenir, les travaux sur les DPPS pourraient inclure les activités suivantes :

− Détermination du délai d’impact de la tête selon une approche générique ou au moyen d’essais physiques sur des mannequins ;

− Autres sujets de réflexion (par exemple, capteurs sans contact, incidence du poids du corps, protection à des vitesses plus élevées).

7. Vingt-six réunions se sont tenues en Europe (majoritairement en ligne, ainsi qu’à Bruxelles, Francfort, Genève, Londres et Paris).

8. Des représentants de l’Allemagne, de l’Autriche, la Commission européenne, de l’Espagne, des États-Unis d’Amérique, de la France, de l’Italie, du Japon, des Pays-Bas, de la République de Corée, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, de la European Association of Automotive Suppliers (CLEPA) et de l’OICA ainsi que des experts indépendants ont participé à ces réunions.

9. Le groupe de travail informel a soumis au GRSP les rapports ou propositions ci-après :

| *Référence* | *Titre* |
| --- | --- |
| IWG-DPPS-1-03 | Terms of Reference for the informal working group of DPPS of GTR No.9, Pedestrian Protection |
| GRSP-71-26 | Intermediate Status report |
| GRSP-72-11 | 2nd status report |
| ECE/TRANS/WP.29/GRSP/2023/31 | Proposition d’amendement 3 au Règlement technique mondial ONU no 9 (Sécurité des piétons) |
| ECE/TRANS/WP.29/GRSP/2023/33 | Proposition d’amendement 4 à la Résolution mutuelle no 1 (R.M.1) de l’Accord de 1958 et de l’Accord de 1998 |
| GRSP-74-22  | GTR9-03 informal document complement |
| GRSP-74-23 | MR1 informal document complement |
| GRSP-74-11 | IWG-DPPS final status report on the development of Amendment 3 to UN Global Technical Regulation No. 9 (Pedestrian Safety) |

1. \* Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour 2024 tel qu’il figure dans le projet de budget-programme pour 2024 (A/78/6 (Sect. 20), tableau 20.5), le Forum mondial a pour mission d’élaborer, d’harmoniser et de mettre à jour les Règlements ONU en vue d’améliorer les caractéristiques fonctionnelles des véhicules. Le présent document est soumis en vertu de ce mandat. [↑](#footnote-ref-2)